



LA DÉCLARATION DE CHAMPLAIN :

Un appel à l'action pour l'activité physique
et la saine alimentation en milieu scolaire

VISION

Les neuf conseils scolaires de la région de Champlain de l'Ontario, en partenariat avec le Réseau de prévention des maladies cardiovasculaires de la région de Champlain (RPMCC), s'engagent à créer des milieux scolaires sains afin que les enfants d'âge scolaire (âgés de quatre à 18 ans) de la région de Champlain puissent être physiquement actifs et puissent faire des choix d'aliments sains à l'école tous les jours.

OBJECTIFS

Les objectifs de signer la *Déclaration de Champlain : Un appel à l'action pour l'activité physique et la saine alimentation en milieu scolaire* sont les suivants :

1. Officiellement réunir les neuf conseils scolaires de la région de Champlain afin de solidifier l'engagement collectif à assurer des milieux scolaires sains aux enfants et aux jeunes de toute la région de Champlain de l'Ontario;
2. Favoriser la communication et le partage des initiatives des conseils quant à la saine alimentation et l'activité physique entre les neuf conseils scolaires par l'entremise de la participation annuelle à un comité régional; et
3. Démontrer l'engagement et le leadership régional face aux enjeux reliés à l'activité physique et à la saine alimentation chez les enfants d'âge scolaire.

APPROCHE

La présente Déclaration s'appuie sur l'Approche globale de la santé en milieu scolaire (AGSS) pour la promotion de la santé dans les écoles. L'AGSS comprend les quatre volets suivants (traduction du *Canadian Consensus Statement, 2007*):

- **Enseignement et apprentissage** : La façon générale par laquelle les élèves et le personnel sont informés au sujet de la santé, du bien-être, des risques pour la santé et des questions de santé;
- **Santé et autres services de soutien** : La disponibilité et l'accessibilité des services de santé et d'autres services pouvant mener au dépistage et au traitement précoce;
- **Milieu social favorable** : Le soutien de santé mental ou social offert à l'école, et en relation avec la maison et la collectivité; et,
- **Milieu physique sain** : Un environnement propre, sécuritaire et favorable à la santé qui prévient les blessures et les maladies tout en permettant des choix plus sains.

RAISON D'ÊTRE

POURQUOI L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA SAINTE ALIMENTATION?

D'après l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2004, un enfant ou jeune sur quatre a de l'embonpoint ou est obèse. Les enfants consacrent moins de temps à l'activité physique et se voient offrir une abondance d'aliments à faible teneur d'éléments nutritifs et riches en sucre et en lipides. Trop peu d'activité physique et une mauvaise nutrition sont aussi des facteurs liés à des risques accrus de maladies du cœur, d'accident vasculaire cérébral (AVC), de diabète et d'autres maladies chroniques.

POURQUOI EN MILIEU SCOLAIRE?

Le milieu scolaire est largement reconnu comme un environnement qui influence lourdement le poids sain chez les enfants d'âge scolaire. De récentes recherches suggèrent un lien entre la nutrition, l'activité physique et un meilleur rendement scolaire.

POURQUOI MAINTENANT?

Au cours du *Sommet sur les enfants d'âge scolaire en santé de Champlain* d'octobre 2007, nous avons entendu des chefs de file de l'éducation, de la santé, de la recherche en pédiatrie et de la collectivité recommander une approche globale de politiques en milieu scolaire concernant la saine alimentation et l'activité physique comme étant une façon de contrer le problème de l'obésité infantile. Cette initiative cherche à aborder cette recommandation, mais n'est qu'une mesure parmi un éventail beaucoup plus large. Le RPMCC travaille simultanément à une campagne de sensibilisation destinée à informer les parents de l'importance de l'activité physique et de la saine alimentation, ainsi qu'à faciliter les occasions de développement des habiletés chez les éducateurs, les parents et les enfants.

POURQUOI UNE APPROCHE « RÉGIONALE »?

Chaque conseil scolaire fait ses propres démarches en faveur de l'activité physique et de la saine alimentation chez ses élèves. La Déclaration cherche à s'appliquer dans le contexte du progrès déjà réalisé par chaque conseil scolaire, mais veut également catalyser l'effort collectif entre les conseils. Nous voulons « viser haut » en tant que région en agissant ensemble afin de nous assurer que les enfants et les jeunes de la région de Champlain mangent sainement et sont plus actifs quotidiennement.





MESURES À PRENDRE

Les signataires acceptent de collaborer à l'atteinte des objectifs suivants :

LES CONSEILS SCOLAIRES ACCEPTENT DE :

1 Nommer une personne-ressource qui participera au **Comité directeur pour des écoles en santé** dans la région de Champlain, qui sera composé des représentants de chaque conseil scolaire et du RPMCC (incluant un représentant de chacun des quatre Bureaux de santé régionaux) et, le cas échéant, d'autres partenaires pertinents. Ce Comité se rencontrera au moins une fois par année, ayant comme mandat de partager des ressources et des pratiques d'excellence dans les domaines de la saine alimentation et de l'activité physique; et

2 Remplir annuellement un formulaire d'évaluation pour appuyer l'élaboration annuel d'un rapport sommatif et d'un plan d'action des conseils qui souligne les activités et les approches actuelles des conseils et qui identifie les domaines prioritaires d'action en matière de saine alimentation et d'activité physique.

Les domaines prioritaires d'action suggérés pour le rapport sommatif sont les suivants :

- a. Énumérer les options et partenariats destinés à développer des **activités de financement saines** pour les écoles;
- b. Collaborer avec les entreprises alimentaires, les Bureaux de santé et les autres partenaires pertinents à définir des **lignes directrices de nutrition** établies à partir de normes et de critères existants et fondées sur des preuves scientifiques (ex : Comité directeur du Groupe de travail sur la nutrition à l'école de la Société ontarienne des professionnel(le)s de la nutrition en santé publique). Ces lignes directrices seront insérées dans les ententes de service des cafétérias, des distributrices, des cantines et des services de traiteur lors de leur renouvellement;
- c. Dresser la liste des options destinées à améliorer la capacité des enseignants à implanter un curriculum d'activité physique et de saine alimentation par l'entremise d'**occasions de développement professionnel**;
- d. Inclure une **vision**, telle que celle énoncée plus haut, dans les plans stratégiques, les ententes de responsabilité et les plans d'amélioration des écoles de chaque conseil scolaire au cours de la prochaine année civique; et,
- e. Appuyer des **mécanismes d'évaluation** destinés à mesurer le progrès des conseils en matière d'interventions au niveau des politiques ou des programmes dans le domaine de la saine alimentation et de l'activité physique.

LE RPMCC ACCEPTE DE :

1 Nommer une ou des personne(s)-ressource(s) de la RPMCC et un(e) représentant(e) de chacun des quatre Bureaux de santé qui participeront au **Comité directeur pour des écoles en santé** de la région de Champlain. Cette tâche implique de favoriser la tenue de réunions du Comité au moins une fois par année afin de partager le progrès, les succès et les défis vécus à ce jour;

2 Produire annuellement, en partenariat avec les conseils scolaires et à partir de l'information fournie par les formulaires d'évaluation, le rapport sommatif des pratiques exemplaires et du progrès des conseils quant aux activités réalisées en matière de saine alimentation et d'activité physique dans les domaines identifiés comme prioritaires;

3 Fournir aux conseils scolaires des **modèles de politiques et de programmes** provenant de la région de Champlain et du Canada si nécessaire;

4 Fournir des **ressources** sur la saine alimentation et l'activité physique aux conseils scolaires si nécessaire (responsable : Santé publique);

5 Favoriser la **création accrue de liens** entre les conseils scolaires, les partenaires du RPMCC (comme la Santé publique) et les autres partenaires pertinents (ex. : collectivités, loisirs, industrie alimentaire); et,

6 Informer les conseils scolaires des autres **activités complémentaires** liées à l'activité physique et la saine alimentation entreprises auprès de la population d'âge scolaire dans la région.

DÉCLARATION

La Déclaration de Champlain : Un appel à l'action pour l'activité physique et la saine alimentation en milieu scolaire officialise l'engagement des neuf conseils scolaires de la région de Champlain, en partenariat avec la RPMCC, de travailler vers des milieux scolaires sains pour les enfants et les jeunes de la région de Champlain.

Nous, soussignés, nous engageons envers la vision, les objectifs et les mesures à prendre stipulés dans la présente Déclaration.

CONSEILS SCOLAIRES DE LA RÉGION DE CHAMPLAIN

William J. Gartland
Directeur de l'éducation
Catholic District School Board of
Eastern Ontario

Bernard Roy
Directeur de l'éducation
Conseil des écoles catholiques
du Centre-Est

Édith Dumont
Directrice de l'éducation
Conseil des écoles publiques
de l'Est de l'Ontario

Céline Cadieux
Directrice de l'éducation
Conseil scolaire de district catholique
de l'Est ontarien

Julian Hanlon
Directeur de l'éducation
Ottawa Catholic School Board

Jennifer Adams
Directrice de l'éducation
Ottawa-Carleton District School Board

Michele Arbour
Directrice de l'éducation
Renfrew County Catholic District
School Board

Roger Clarke
Directeur de l'éducation
Renfrew County District School Board

David K. Thomas
Directeur de l'éducation
Upper Canada District School Board

RÉSEAU DE PRÉVENTION DES MALADIES CARDIOVASCULAIRES DE LA RÉGION DE CHAMPLAIN

Dr Andrew Pipe
Président
Réseau de prévention des
maladies cardiovasculaires de
la région de Champlain

BUREAUX DE SANTÉ DE LA RÉGION DE CHAMPLAIN

Dr Paul Roumeliotis
Médecin-hygiéniste
Bureau de santé de l'est de l'Ontario

Dr Isra Levy
Médecin-hygiéniste
Santé publique Ottawa

Dr Paula J. Stewart
Médecin-hygiéniste
Bureau de santé du district
de Leeds, Grenville et Lanark

Dr Maureen Carew
Médecin-hygiéniste
Bureau de santé du comté et
du district de Renfrew



FONDATION ^{MC}
DES MALADIES
DU CŒUR
ET DE L'AVC

La Déclaration de Champlain a été mis en place grâce à un financement de la Fondation des malades du cœur de l'Ontario.



RÉSEAU DE PRÉVENTION DES
MALADIES CARDIOVASCULAIRES
DE LA RÉGION DE CHAMPLAIN

Le RPMCC est un partenariat qui englobe, entre autres, Santé publique Ottawa, le Bureau de santé de l'est de l'Ontario, le Bureau de santé du comté et du district de Renfrew, le Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, la Fondation des maladies du cœur de l'Ontario, le Groupe de recherche sur la vie active saine et l'obésité du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario. En plus du mandat de santé publique qui est de travailler avec les écoles afin de promouvoir la santé et d'assister au développement de politiques, le RPMCC s'engage à tisser des liens avec les neuf conseils scolaires de la région afin d'encourager des mesures innovatrices reliées à l'activité physique et à la saine alimentation chez les enfants d'âge scolaire.